

Procès verbal de l'Assemblée Générale de la Ligue de Golf d'Auvergne le 28 Février 2009

L'Assemblée Générale de la Ligue de Golf d'Auvergne s'est déroulée ce samedi 28 février 2009 à 10h au siège de la Ligue.

9h30 - Ouverture du vote et signature de la feuille de présence sous le contrôle du bureau de vote désigné lors de la réunion du Comité Directeur de la Ligue du 17 janvier 2009 : Denis SIRIEX, Jean FORESTIER, et Kakou LAGRANGE (en remplacement de J-Louis OLEKSIK, pris par l'AG du Comité Départemental du Puy de Dôme).

Le Président, Michel DUPLAIX, ouvre la séance à 10h15 et remercie de leur présence les Présidents des Associations Sportives de la Ligue de Golf Auvergne ainsi que: Michel VASSEUR, Vice-Président du CROS, Pierre MASSIE, Secrétaire Général de la Fédération Française de Golf, Charles MATTHES Directeur régional de la Société Générale et présente les excuses, pour son indisponibilité, d'Anna AUBOIS, Vice-Présidente du Conseil Régional.

A la demande du Président, Carine CHABIDON et Paul MASSOUBRE acceptent d'être scrutateurs.

Après avoir lu et commenté son rapport moral, le Président remercie tous ceux qui ont contribué à mener à bien les différentes actions de la Ligue.

Il passe ensuite la parole à Didier NOCERA pour le rapport d'activité de l'Equipe Technique Régional dont il est le coordinateur.

Soumis au vote de l'assemblée le rapport moral et d'activités est adopté à l'unanimité.

Denis SIRIEX, Trésorier de la Ligue, lit et commente le rapport financier.

Après avoir pris connaissance du rapport général des comptes, présenté par Claude AUBERT, commissaire aux comptes, l'Assemblée Générale adopte à l'unanimité les comptes de l'exercice à savoir le bilan, le compte de résultats et l'annexe.

Michel DUPLAIX propose à l'Assemblée Générale, de voter le montant des cotisations des AS comme suit :

- 20€ / voix élective versés à la Ligue par les AS, en tant que cotisation Ligue.
- 10€/ voix élective versés aux Comités Départementaux par les AS en tant que cotisation au Comité Départemental.

Cette résolution étant adoptée à l'unanimité, il présente le nouveau budget prévisionnel 2009.

Celui-ci est également adopté à l'unanimité.

Clôture du vote à 11h30, les deux scrutateurs procèdent au dépouillement.

Le Président donne ensuite la parole à Pierre MASSIE, Secrétaire Général de la Fédération Française de Golf, qui présente la stratégie fédérale pour 2009-2012.

Après cette intervention, le Président procède à la remise des prix du Challenge Société Générale, et à la remise des attestations de formation 2008 des ASBC présents à l'Assemblée.

A 12h15 pour clore l'AG, le Président, Michel DUPLAIX, procède à la lecture des résultats du vote.

Avec 142 voix pour et 9 bulletins nuls, la liste conduite par Roger CRUZIN est élue.

Pierre MASSIE, afin de rendre un hommage à Michel DUPLAIX, lui remet la médaille d'honneur de la Fédération Française de Golf et retrace son parcours au sein de la Ligue depuis sa création en 1988 sous la bannière Auvergne-Limousin, puis, à partir de 1998, sous le drapeau de l'Auvergne.

Roger CRUZIN remercie l'assemblée de la confiance qui a été accordée à sa liste, et rappelle les grandes lignes du programme 2009-2012.

Tenant à saluer l'implication de Michel DUPLAIX et de Kakou LAGRANGE, Secrétaire Générale de la Ligue, il les remercie très sincèrement pour tout ce qui a été fait durant ces 20 ans à la présidence et au secrétariat général et remet un cadeau à chacun au nom des clubs, des comités et leurs membres.

Suivant la procédure officielle, le nouveau comité directeur de la Ligue se retire un instant afin d'élire son Président et les postes statutaires du Bureau Directeur.

Roger CRUZIN est élu Président de la Ligue de Golf d'Auvergne,
Eric MAUGARET, Vice Président
Denis SIRIEX, Secrétaire Général
J-Louis TRINCAL, Trésorier

La totalité du bureau comme la composition des commissions, seront déterminées lors la réunion du Comité Directeur de la Ligue du 7 mars au Sporting Club de Vichy.

Le Président sortant

Le Président élu

